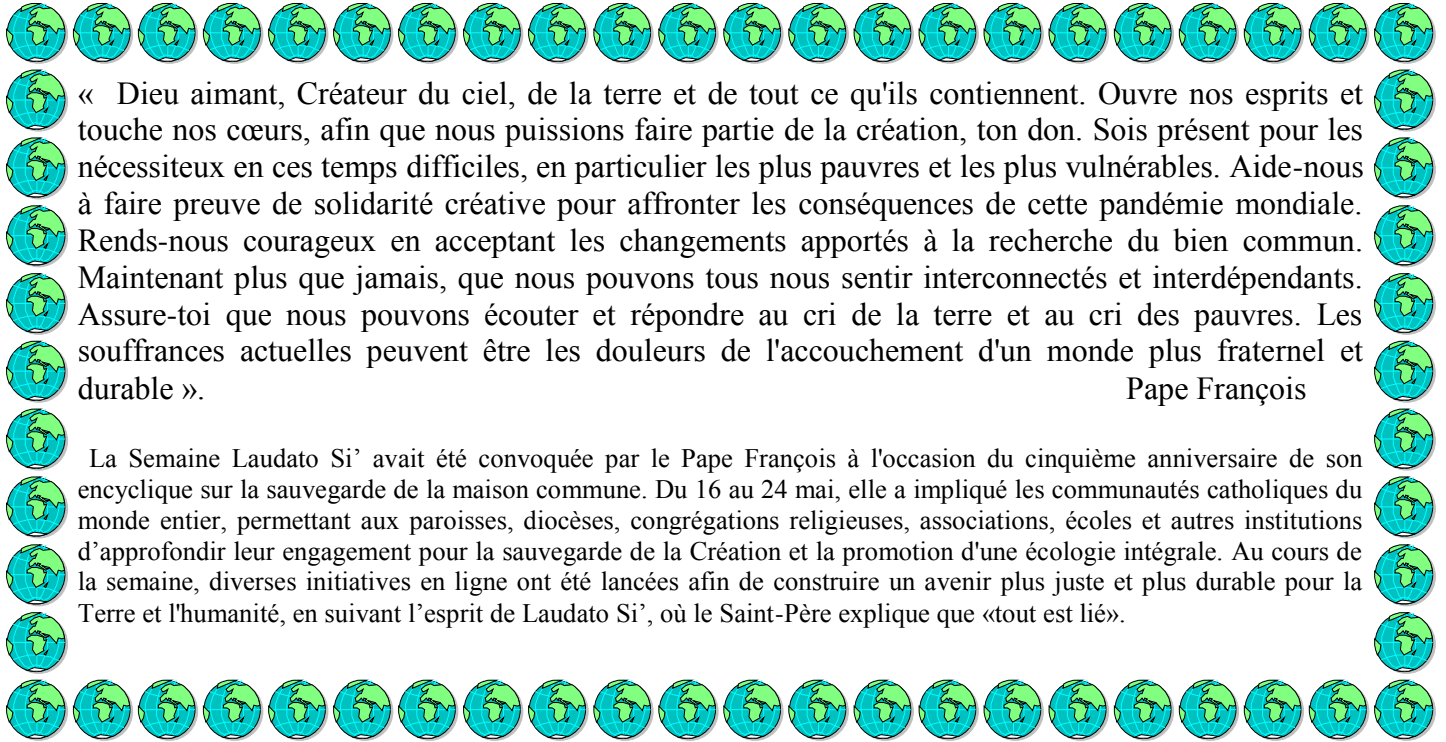


NUMERO SPECIAL reprise des cours pour les élèves du second degré



« Dieu aimant, Créateur du ciel, de la terre et de tout ce qu'ils contiennent. Ouvre nos esprits et touche nos cœurs, afin que nous puissions faire partie de la création, ton don. Sois présent pour les nécessiteux en ces temps difficiles, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables. Aide-nous à faire preuve de solidarité créative pour affronter les conséquences de cette pandémie mondiale. Rends-nous courageux en acceptant les changements apportés à la recherche du bien commun. Maintenant plus que jamais, que nous pouvons tous nous sentir interconnectés et interdépendants. Assure-toi que nous pouvons écouter et répondre au cri de la terre et au cri des pauvres. Les souffrances actuelles peuvent être les douleurs de l'accouchement d'un monde plus fraternel et durable ».

Pape François

La Semaine Laudato Si' avait été convoquée par le Pape François à l'occasion du cinquième anniversaire de son encyclique sur la sauvegarde de la maison commune. Du 16 au 24 mai, elle a impliqué les communautés catholiques du monde entier, permettant aux paroisses, diocèses, congrégations religieuses, associations, écoles et autres institutions d'approfondir leur engagement pour la sauvegarde de la Création et la promotion d'une écologie intégrale. Au cours de la semaine, diverses initiatives en ligne ont été lancées afin de construire un avenir plus juste et plus durable pour la Terre et l'humanité, en suivant l'esprit de Laudato Si', où le Saint-Père explique que «tout est lié».

YOUTH TV
LA TELE QUI BOUGE TA FOI !



MESSE CHRISMALE

PRÉSIDIÉE PAR MGR MICHEL SANTIER

SAMEDI 30 MAI 2020

MESSE EN DIRECT À 10H

SUR LE SITE INTERNET DU DIOCÈSE
CATHOLIQUES-VAL-DE-MARNE.CEF.FR
ET
FACEBOOK.COM/JEUNESCATHOS94

Samedi 30 mai la messe Chrismale

présidée par Mgr Santier sera retransmise en direct.

Il ne sera pas possible de rentrer dans la cathédrale pour des questions sanitaires.

Voilà le lien qui vous permettra de participer depuis votre domicile

Lien de la chaîne Youth Tv, création du Service de la pastorale des Jeunes

https://www.youtube.com/channel/UCF1_ibCfS3WiYuVq-MJXyEQ

La messe commencera à 10H00

Printemps des Poètes 2020

Malgré le confinement, le printemps des poètes qui devait bourgeonner à Albert de Mun à la fin du mois de mars, a finalement bien eu lieu. En effet, de façon spontanée, Lucie, Léa, Indira, Prune, Emma et Emy de 6èmes 5 ont choisi de mettre en voix malgré la distance "L'Horloge" de Charles Baudelaire, texte qu'elles voulaient déclamer au sein des Brigades d'Intervention Poétiques (B.I.P.).

Découvrez-le en cliquant sur le lien ci-dessous

[Le Printemps des Poètes de 6ème 5 — L'Horloge de Baudelaire](#)

Bonne écoute !

Mme Boissel





Nous demandons aux parents dont les enfants ont des médicaments dans le cadre d'un PAI de bien vouloir venir les chercher, en vous présentant à l'accueil. Dès à présent : pour les élèves qui ne reviendront pas dans l'établissement ou les derniers jours de classe pour les enfants qui continuent à venir à l'école. A ce moment

-là nous vous remettons le formulaire pour l'année 2020-2021.

Comme chaque année, les médicaments encore présents dans l'établissement après le 6 juillet seront détruits.

Pour les enfants qui n'ont pas encore de PAI (Projet d'Accueil Individualisé) mais qui ont besoin de médicaments présents à l'infirmerie, n'hésitez pas à nous contacter et à venir chercher les documents indispensables, cela vous permettra de prendre un rendez-vous chez votre médecin, sans attendre le dernier moment.

Avec ou sans confinement nous sommes toujours là pour vous et pour vos enfants, n'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne santé, des vacances reposantes et bien sûr nous comptons sur vous à la rentrée en pleine forme.

Docteur Catherine LEPERCQ
Les infirmières

L'OFFRE « PRET à DEJEUNER »



lundi 1er juin	mardi 2 juin	jeudi 4 juin	vendredi 5 juin
Lundi de Pentecôte	salade mexicaine	tomate au sel	salade chinoise
	sandwich club œuf crudités	salade de riz à l'espagnole	grande salade piémontaise
	yaourt nature sucré	petits filous	yaourt nature sucré
	banane	madeleine	pomme bicolore

Retour en classe à partir du 4 juin ?



Le collège rouvrira ses portes à compter du jeudi 04 juin prochain.

Pour les élèves de 6^{ème}-5^{ème} : reprise en présentiel à compter du jeudi 4 juin

Pour les élèves de 4^{ème}-3^{ème} : reprise en présentiel à compter du lundi 8 juin

Une circulaire détaillée avec les emplois du temps et les modalités d'accueil (à savoir plus de 15 élèves : alternance groupe A/ groupe B donc 2 jours de présentiel ou moins de 15 élèves : 4 jours de présentiel) vous parviendra dans les meilleurs délais. Pour précision, l'emploi du temps des 6-5^{èmes} des jeudi 4 et vendredi 5 juin sera différent de celui des semaines suivantes, les horaires de début et fin de journée resteront les mêmes.

L'organisation sera spécifique à chaque niveau de classe, avec un lieu d'entrée et de sortie attitrés (Pour rappel, voir Protocole sanitaire dans l'Albertinages précédent).

Les lycéens resteront en suivi pédagogique à distance, conformément aux directives ministérielles.

Le ministre de l'Education nationale, J.M. Blanquer, a annoncé que l'oral de français de première était annulé et que l'épreuve serait validée par le contrôle continu. Par ailleurs le Premier ministre, E. Philippe, a précisé que notre département demeurerait en « zone orange ». Par conséquent, nous vous informons que les lycéens de seconde et première resteront en distanciel jusqu'à la fin de l'année scolaire (voir date ci-après).

Pour rappel, les élèves de Terminale ne reprendront pas non plus le chemin de l'école et le suivi à distance prendra fin le 05 juin.

Demi-pension

Notre salle de restauration ne pouvant être remise en fonction ; la demi-pension OBLIGATOIRE (uniquement pour les élèves restant à la journée) consistera en un panier-repas fourni par notre prestataire. Seuls les élèves ayant un PAI alimentaire sont autorisés à apporter leur repas froid.

La pause pourra s'effectuer hors ADM (en fonction des conditions METEO) sous la surveillance d'un personnel de l'établissement.

Récréation

Afin de limiter les circulations d'élèves et de respecter le planning des récréations établies au 1er degré ; aucune récréation ne sera mise en place dans les cours de récréation, que ce soit sur le temps du matin ou de l'après-midi.

Une pause pourra être instaurée en classe par et sous la vigilance des enseignants.

Pour les élèves qui reviennent à ADM à partir du 4 juin

Pas de cours le MERCREDI

L'élève devra se ranger sur la cour ou cour d'honneur à la 1ère heure du matin et de l'après-midi, en respectant les gestes-barrières, et attendre que son professeur vienne le chercher pour le conduire dans sa salle.

A la dernière heure de la matinée et/ou de l'après-midi, le professeur raccompagnera son groupe-classe à la sortie correspondante pour libérer les élèves.

Un questionnaire a été envoyé aux familles pour connaître le nombre d'élèves susceptibles de reprendre. Notre organisation complexe étant basée sur ces réponses, nous vous demandons de bien vouloir vous y tenir. Les élèves ne figurant pas sur la liste ne pourront être accueillis.



Le port du masque est OBLIGATOIRE au sein de l'établissement, ce masque (un par demi-journée / donc 2 par journée) sera fourni par les familles. Les élèves pourront être équipés de leur gel hydro-alcoolique ; un flacon sera mis à leur disposition dans les salles.



Regroupement d'élèves

Aucun changement de salle ne sera opéré par les élèves. Les élèves resteront donc la ½ journée ou la journée dans leur même salle (pas de salles spécialisées ni labos). Les regroupements d'élèves dans certaines matières ne pourront s'effectuer (option langues anciennes, LV2...)

L'étude et la garderie ne sont pas assurées.

Contenus des séances

Les professeurs dispenseront un accompagnement ludique et formateur à la fois : ce seront des « permanences apprenantes et culturelles » (Recteur). Certains professeurs pourront être amenés à proposer des visioconférences depuis leur salle de classe afin d'en faire bénéficier les élèves restés en distanciel.

Pour les élèves ne pouvant pas revenir à ADM

L'enseignement à distance se poursuivra pour tous élèves, de façon allégée. Les élèves présents à ADM bénéficieront de séances ludiques et culturelles. Le contenu des séances sera noté dans le cahier de texte en ligne sur Ecole Directe ou sur NEO.

Fin des cours

Collège : fin des cours en présentiel et distanciel : vendredi 26 juin

Lycée : fin des cours en distanciel pour les 2^{ndes}/1^{ères} : vendredi 26 juin

Les conseils de classe de 6/5/4^{ème} ainsi que les commissions d'harmonisation du bac se tiendront à compter du lundi 29 juin.

À quelle fréquence les locaux seront-ils nettoyés ?

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus.

Les sols, tables et chaises seront désinfectés au moins une fois par jour, le soir, après le départ des élèves.

Une désinfection plusieurs fois par jour sera réalisée sur les points fréquemment touchés :

- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs... ;
- Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, rampes d'escalier... ;
- Matériel utilisé, supports pédagogiques... ;
- Équipements sportifs utilisés.

Une permanence sera assurée toute la journée par la société de nettoyage et pourra donc intervenir à tout moment sur demande du personnel.

Comme à l'accoutumée, les poubelles seront vidées tous les jours.

Les savons et essuie-mains seront réapprovisionnés aussi souvent que nécessaire.

Les tables et les chaises seront nettoyées après le repas avec des lingettes.

Comment les locaux seront-ils nettoyés ?

Le nettoyage des locaux se fera de manière approfondie comme défini par le protocole sanitaire du Ministère.

Les produits utilisés respecteront la norme virucide EN 14476.

Quel rôle vais-je jouer en tant que parent d'un enfant « présent » ?

Les parents des enfants présents à l'école soutiendront le travail des enseignants et du personnel en **s'engageant moralement** sur les points suivants :

1. La présence de votre enfant est basée sur le volontariat : votre responsabilité de parents vis-à-vis de votre famille proche et de votre entourage est impliquée.

2. Il vous faudra prendre la température de votre enfant tous les matins au réveil avant toute prise de médicaments.

3. Vous veillerez à ce que votre enfant respecte les horaires et les **règles de distanciation physique aux abords de l'établissement et à ne pas rester à converser sur le trottoir.**

Vous veillerez à ce que le masque de votre enfant soit lavé tous les soirs.



4. Le respect des règles du présent protocole est indispensable (notamment s'agissant des gestes-barrières). Si votre enfant venait à ne pas les appliquer, l'établissement se réserverait le droit de ne plus l'accueillir.

5. Si votre enfant a un PAI, nous vous demandons de joindre un certificat médical de votre médecin actant de l'aptitude à la reprise en milieu scolaire.

6. En cas de suspicion de maladie (quelle qu'elle soit), vous devrez être en mesure de venir chercher votre enfant dans les plus brefs délais. Dans l'attente, il sera isolé, masqué et ganté.

7. Vous éviterez de mettre votre enfant à l'école s'il ressent le moindre symptôme qui pourrait faire penser à une atteinte par le virus, à savoir : de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, des éruptions cutanées...

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et nous réjouissons de retrouver les élèves.

L'équipe de Direction